

Conseil d'école du Puy St Martin - procès-verbal du 1^{er} mars 2018

Participants :

- Equipe pédagogique : Mme Madaoui (- directrice-) Mmes Barbery-Delevacq, Frison, Gaillard, Mathieu, Mutet, Pelloux, Poméris, Psaume, Robin, Suzanne, Villedieu, Wary, M. Boulègue
- Mme CAZENEUVE (ATSEM)
- Mairie : Mr MARX (adjoint au Maire pour les affaires scolaires),
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Le Ber, Coulomb, Venon, Bonnamour, Gatineau, Clemente, Enkhabayar, Camous, Santoro, Pittet, MM. Libert et Poméris
- Inspection Education Nationale : M. LICITRI (-absent excusé-)
- Délégués élèves : Angelie-Mary, Esaie

Représentants des élèves – leurs demandes :

-Rajout d'ordinateurs en fonds de classes qui fonctionnent (2 de plus par classe) : **Réponse** : Les ordinateurs sont financés par la Mairie. Les techniciens de la Mairie sont venus 2 fois récemment, car il y a des problèmes de réseau et/ou de matériel.

-Obtention de nouveaux livres : **Réponse** : 2 séries viennent d'être achetées, il y a un renouvellement périodique. Il faudrait que les élèves spécifient les thèmes ou les séries désirés et transmettent leurs souhaits à Mme Madaoui (la prochaine commande sera effectuée en avril).

-Souhait d'une table dans la cour de récré avec des jeux adaptés. **Réponse** : à étudier pour trouver le mobilier adéquat.

-Traçage des lignes pour jouer au foot : **Réponse** : plan à faire par les élèves et transmettre à Mme Madaoui.

-Paniers de basket : il n'y a pas de mur adéquat pour les accrocher dans la cour des CM.

-Les attaches-vélos situés dans la cour des CM ont été supprimés le 28 février 2018.

-Demande de sortie au musée.

-Récupération des ballons sur le toit une fois par mois. Pose d'un grillage pour éviter que les ballons restent coincés sur le toit.

-Don des fournitures scolaires par la Mairie : stylos, gommes, etc. **Réponse** : A savoir que la Mairie fournit les cahiers, par contre, vu les budgets alloués, il n'est pas possible de tout fournir, toutefois un petit stock de gommes, stylos est disponible dans chaque classe.

La Croix-Rouge donne des fournitures au Collège Arthur Rimbaud pour les familles les plus nécessiteuses, Mme Madaoui se charge de voir s'il est possible d'en obtenir également pour notre école.

Activités périscolaires :

Les maîtresses, constatent durant leur pause méridienne que les élèves ne respectent pas les règles en vigueur, doivent intervenir.

Actuellement, les parents n'ont pas de retour sur le temps de la cantine et ce, même en récupérant leur enfant à 17h30 auprès du périscolaire.

Il est relevé par les parents d'élèves que malgré un gros flottement depuis le mois d'octobre, on constate un renforcement de la structure périscolaire par rapport à ce qui était organisé avant la réforme (2013). Il y a, entre autres, des référents, ce qui est agréable pour les parents. L'année dernière cela se passait bien, une affiche était apposée avec les activités proposées côté maternelle.

La nouvelle directrice du périscolaire, Emilie LEVEQUE , a débuté le 26 février 2018, et son adjointe la rejoindra bientôt.

Des rendez-vous vont être pris rapidement avec la Mairie pour évoquer le périscolaire. Un par les parents, un par les enseignants.

TAP MATERNELLE : Catherine nous informe que les ATSEM n'ont pas de temps de préparation, pour les activités des maternelles et que de ce fait, ce sont des jeux extérieurs et de construction qui sont privilégiés. Il n'y a pas de lien entre les ATSEM et le personnel de la Mairie. La question se pose sur le projet pédagogique en maternelle. A l'heure actuelle, un professeur d'escrime vient une fois par semaine, il prend 10 élèves sur les 70 enfants inscrits aux TAP maternelle. Hormis cela, il n'y a pas d'autre activité organisée alors que la majorité des enfants scolarisés en maternelle vont aux TAP.

Courrier de la Mairie sur l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours :

-Les enseignants ont été surpris quant à certains propos. Mme Madaoui spécifie que les enseignants du PSM n'ont pas été entendus.

-Pour rappel, la Commune de St-Julien est passée à 4,5 jours en 2013, les autres communes en 2014. La décision de maintenir la semaine sur 9 demi-journées a été prise début décembre 2017. Cette organisation est celle prévue par la loi, si une commune souhaite repasser à 8 demi-journées, il faut demander une dérogation. Actuellement la majorité des autres Communes de la Communauté de Communes va repasser à 4 jours.

-Seuls les parents d'élèves dont les enfants vont au périscolaire ont été informés début décembre de cette décision par mail. Le corps enseignant a été informé via des parents.

-Une maîtresse propose que les TAP aient lieu le mercredi matin pour tous les enfants de la Commune. (Avant la réforme, le centre de loisir était la solution d'accueil proposée par la Commune).

-Les enfants sont confrontés à un nombre de personnes conséquent sur la journée. Il n'y a finalement plus de TAP pour les maternelles, car les enfants partent à 16h00 en garderie.

-Les horaires scolaires actuels ne sont pas adaptés à la maternelle selon les enseignants.

-Le groupement de parents a fait circuler fin février 2018 un **sondage**: 325 bulletins distribués, 235 bulletins reçus en retour : pour le retour à 4 jours : 57% (43 % pour 4,5 jours).

-La 9^{ème} demi-journée sera le mercredi, car lors du vote effectué il y a 5 ans lors du passage aux 4,5 jours, seuls 6 ou 7 % des votes étaient pour le samedi matin.

-Les horaires seront les mêmes dans toute la commune. Les parents d'élèves ont souhaité revoir les horaires, la discussion est ouverte. Le Directeur académique à Annecy ne veut pas des horaires différents, il y aura consultation avec l'Inspecteur avant le vote du mois de juin.

Le vote consultatif effectué en conseil d'école peut éventuellement guider la rentrée 2019, car pour la rentrée 2018 cela est déjà décidé.

Résultats du vote consultatif du conseil d'école (27 votants : 14 enseignants ; 12 parents et 1 représentant Mairie) : 16 personnes pour les 4 jours, 7 pour les 4,5 jours et 4 abstentions.

Les enseignants sont à l'unanimité moins 1 abstention pour le retour aux 4 jours.

Les représentants des parents d'élèves ont voté à la majorité relative pour le maintien du rythme actuel (6 pour / 3 contre / 3 abstentions).

Repas au Collège Arthur Rimbaud : Les élèves du PSM arrivent trop tard pour manger au Collège : cela avait déjà été signalé lors du 1^{er} conseil d'école. Il semble que ce soit simplement un problème d'appels. Il faut absolument essayer de maintenir cet arrangement. Il y aura encore plus d'élèves

l'année prochaine (840 au lieu de 805) à Arthur Rimbaud. Sans révision de la carte scolaire, il semble peu probable que l'accord soit maintenu.

Parking vélos : Une réunion sur place sera organisée pour définir l'emplacement du futur parking vélos (en mars). L'installation est prévue pour avril-mai 2018.

Chauffage : Dans la partie administrative (bureaux de la Directrice et de la psychologue scolaire, bibliothèque, salle des maîtres), il fait 15°. Les classes de Mme Mutet et Mme Frison sont aussi régulièrement trop froides. Un désembouage est prévu pour nettoyer les conduits et améliorer la situation. Le chauffage de la maternelle sera changé cet été (avait été initialement prévu en été 2017). Actuellement, en maternelle, le système de chauffage est électrique, mais la partie maternelle sera raccordée au gaz (comme pour le reste de l'école).

Grillage côté maternelle : À compléter, car un 2^{ème} grillage n'a pas été posé sur toute la longueur (manque au niveau de la plate-forme).

Transports scolaires : Le marché des transports a été accordé à la compagnie APS. Lors de la demande d'établissement du devis, tout est précisé (lieu, horaires, etc.) par les maîtresses. Toutefois, très fréquemment les chauffeurs des cars, ne connaissent pas les trajets, ne sont pas équipés de GPS et ce sont aux enseignants de leur indiquer le chemin. Dernièrement, un demi-tour dans un endroit inapproprié et dangereux a dû avoir lieu, le car ne pouvait pas passer !!! Dès à présent, tous les dysfonctionnements seront **remontés systématiquement** par la Directrice à la Mairie qui ensuite les remontera à la société de transports.

Toilettes : En maternelle, la configuration actuelle est sans intimité, il est demandé de revoir la hauteur, la largeur et l'opacité des séparations. Côté élémentaire du bâtiment principal, les brosses sont dans un état déplorable. Les WC ne sont toujours pas équipés de lunettes, et le papier toilettes est toujours à l'extérieur.

Un effort est demandé à la Mairie, car beaucoup d'enfants sont de 8h00 à 18h00 à l'école et se retiennent pour leurs besoins, ce qui peut créer de réels problèmes de santé.

Discussions avec le corps enseignant : Il est demandé aux parents de **prendre des rendez-vous** avec la maîtresse/le maître de leur enfant : les discussions devant la porte ne sont pas souhaitables pour des raisons de sécurité (les élèves sont sans surveillance pendant ce temps) et d'efficacité.

Maladies : Il est rappelé aux parents de garder leurs enfants malades, car il arrive trop fréquemment que l'école téléphone aux parents à 8h30 leur demandant de venir chercher leur enfant avec 39° de température.

Horaires : Des parents ont remarqué que les portes n'étaient pas toujours ouvertes et fermées aux horaires convenus.

Sonnette de la maternelle : Si les parents qui sonnent ne l'entendent pas, le son est insupportable dans l'école, la Mairie pourrait-elle la changer (tonalité)? A 13h45, cela réveille les 25 enfants dans le dortoir de la maternelle.

Café des parents (ouvert à tous le 1^{er} mercredi du mois à 8h45 à l'extension) : Aurélie Begon (conseillère en économie familiale et sociale de la Maison des Habitants) vient régulièrement. Elle peut proposer des thèmes de rencontres sur la parentalité. Son action permettrait peut-être d'atteindre mieux les familles. Les enseignants peuvent la contacter pour élaborer d'autres liaisons école-famille.

Cellule anti-harcèlement du Collège Arthur Rimbaud : En tant que CPE du Collège Arthur Rimbaud, Mme Clemente demande aux professeurs de proposer des dates afin que les jeunes de la cellule anti-harcèlement viennent faire leur présentation.

Remerciements : Les parents remercient la Mairie pour la pose des vidéo-projecteurs en maternelle et dans les classes du rez-de-chaussée en élémentaire.

Rappel pont de l'Ascension : le rattrapage du vendredi 11 mai se déroulera le mercredi 4 avril après-midi et le mercredi 2 mai après-midi.

Rappel : adresse email pour contacter les représentants des parents d'élèves :

parentslevespuysaintmartin@googlegroups.com

La séance est levée à 20h.